

qu'une pièce ait disparu, d'où peut cependant dépendre la fortune d'un citoyen.

Ici on entasse dans les voûtes tous les dossiers pour les conserver indéfiniment dans l'oubli, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Nuisance encombrante qui augmente de plus en plus chaque année. On devrait élaguer de cet amas de paperasses tout ce qui est inutile : travail mécanique pour n'importe quel rond-de-cuir.

Conservons avec soin les documents authentiques, registres, etc., entre autres les études des lois, dans des voûtes à l'épreuve du feu. L'incendie de l'ancien Palais de Justice à Québec est une leçon. Nos archives sont-elles bien en sûreté à présent dans le nouveau ?

Il y aurait beaucoup à dire sur d'autres sujets, mais il ne faut pas trop embrasser à la fois. Contentons nous de voir adopter le plus tôt possible quelques bonnes réformes, qui seront même meilleures que celles que nous suggérons si l'on veut y mettre sérieusement la main et avant tout n'y voir que le bien public. Qui sait si on ne parviendrait pas à laisser à une seule classe le privilège de jouir à sec de la glorieuse incertitude de la loi comme sous l'ancien régime français. Ce que n'est guère probable tant que ces messieurs, les avocats du jour, tiendront le haut du pavé. Cependant ils ne pourront s'empêcher d'avouer, *video meliora proboque, sed deteriora sequor*.

---